Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 2 (1908)

Heft: 1

Rubrik: Questions administratives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais alors, si personne n'en souffre, pourquoi vous lamentez-vous?

La *Régénération* (5, passage du Surmelin, Paris XXe), le vaillant organe propageant la limitation des naissances a tout à fait raison.

Pourquoi alors vouloir faire souffrir des millions de femmes pour rien du tout.

* * *

D'Angleterre nous arrive une nouvelle dont nous devons, nous femmes suisses, très vivement nous préoccuper. Le gouvernement anglais a présenté un projet de loi d'après lequel le nombre des auberges diminuera sensiblement. En une période de treize années, le nombre des patentes d'auberge diminuera de 30,000! Nous autres femmes, nous sommes certes toutes convaincues qu'une pareille mesure, en Suisse, ne pourrait avoir que d'excellentes conséquences. Dans notre pays, nous avons un si grand nombre d'auberges que nous pourrions tranquillement supprimer la moitié des patentes et qu'il en resterait encore assez.

Pour le peuple, ces innombrables auberges et ces assommoirs sont un vrai chancre rongeur. Et pour attirer de la clientèle, on emploie parfois toutes sortes de moyens. Quand, le samedi soir, nous ouvrons un journal quelconque, nous y trouvons, outre quelques maigres nouvelles du jour, presque exclusivement des annonces de cafés et des informations de réjouissances : concerts de « fruhschopppen », beuglants d'après-midi, soirées théâtrales avec toutes sortes d'acteurs et d'actrices. Ces dernières attirent d'autant plus qu'elles sont moins habillées.

Nous autres femmes, nous avons à nous occuper sérieusement de toutes ces questions économiques, quoique d'emblée on viendra nous dire que cela ne nous regarde pas. Il faut nous élever contre l'envahissement de la vie de cabaret. Non pas seulement parce qu'on dépense beaucoup d'argent pour un plaisir ruineux, argent souvent prélevé sur l'indispensable, mais aussi parce que les plaisirs artificiels du cabaret font beaucoup de mal et de tort, parce que l'âme populaire en souffre, et quand l'âme populaire souffre, c'est la vigueur tout entière du peuple qui est atteinte, c'est sa capacité de combattre ce qui est mal et de vouloir ce qui est bien qui diminue, et c'est de ce mal que souffre le plus profondément notre mouvement de civilisation et de libération.

M. T. S.

DANS LES ORGANISATIONS

Ouvrières sur cadrans.

LA CHAUX-DE-FONDS.

Le comité prie tous les camarades en retard dans leurs cotisations de faire un petit effort pour se mettre à jour le plus tôt possible malgré les temps calmes que nous traversons. Comprenez donc, camarades, que plus vous renverrez, plus votre dû augmentera, alors qu'en payant régulièrement, vous ne vous en apercevriez seulement pas, la cotisation étant du reste minime.

En outre, nous vous prions d'assister, à l'avenir, en grand nombre aux assemblées générales. Car la dernière assemblée générale laissait bien à désirer sous ce rapport, vous en conviendrez avec nous. En outre, les assemblées ayant maintenant lieu dans un local accessible à toutes les ouvrières, même aux plus rebelles, rien n'empêche l'accomplissement de notre vœu. Allons, camarades, un peu de volonté et d'énergie ; venez nombreuses aux prochaines assemblées ; vous encouragerez par là votre nouveau comité, et nous ne discuterons que mieux nos intérêts.

Nous rappelons également à toutes les camarades qui quitteraient le métier ou partiraient de la localité, qu'elles sont tenues de faire viser leur carnet chez le président, Léopold Geiser, Temple-Allemand, 73, ceci afin d'éviter des désagréments.

Nous recommandons encore vivement à toutes les ouvrières syndiquées, et par conséquent en possession d'un carnet du Magasin du Progrès, de s'y servir pour tout ce dont elles ont besoin ; elles profiteront ainsi des avantages qui leur sont offerts.

Fédération Ouvrière des Aiguilles.

LA CHAUX-DE-FONDS.

Nous signalons comme récalcitrantes au syndicat, les ouvrières suivantes :

Jeanne Monnier, 31, A.-M.-Piaget ; Mme von Almen, 20, Ronde ; Rosa Gerber, 17, Grandes-Crosettes ; Marie Jampart, 18, Industrie ; Henriette Dupan, 14, Balance ; Berthe Meyer, 12, Jaquet-Droz. Toutes appartiennent à la fabrique Schmidt.

Le Comité.

Questions administratives.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et l'administration de l' « Exploitée », toutes celles concernant les groupes de « femmes prolétaires » et leur organisation, ainsi que toutes celles concernant le « malthusianisme » et les autres questions préoccupant les femmes qui travaillent doivent être adressées dorénavant au CHEMIN DE LA CHARRUE, 5, BERNE (téléphone 2610).

Boite aux lettres de la rédaction.

Nous rappelons à nos lecteurs et lectrices qu'un de nos camarades a confectionné pour toutes nos abonnées une ravissante couverture noire, aux angles et au dos de toile rouge, avec trois rubans pour la fermer, le tout pour le prix fabuleusement bas de 1 franc. Ceux ou celles qui préfèrent donner leur collection annuelle à la reliure peuvent avoir cette couverture au prix de 60 centimes.

Et qui veut faire relier l'EXPLOITÉE paiera pour le tout, couverture comprise, 1 fr. 50.

Les numéros qui manquent seront joints gratuitement par l'administration.

Adresser les commandes à la rédaction du journal.

Lausanne (La Perraudettaz). — Imprimerie des Unions ouvrières.